

Date d'émission : Octobre 2023

Poste à pourvoir : Chargé.e de mission « Internet ouvert »

Fonction : Chargé.e de mission

Direction : Internet, Presse, Postes, et utilisateurs

Titre du responsable : Cheffe de l'unité « Internet ouvert »

Date de vacance du poste : Novembre 2023

Adresse : 14 rue Gerty Archimède – Paris 12

Arbitre expert et neutre, l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse veille à ce que les réseaux d'échanges internet, télécom fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse se développent comme un « bien commun », c'est-à-dire qu'ils répondent à des exigences fortes en termes d'accessibilité, d'universalité, de performance, de neutralité, de confiance et de loyauté.

En rejoignant l'Arcep, vous travaillerez en équipe, dans une petite structure (180 personnes) où tout le monde se connaît, où le processus de décision est simple et où l'ambiance est bonne, dans des locaux modernes et conviviaux, proches de Bercy Village. Les équipes de l'Arcep travaillent sur des dossiers aux enjeux variés : contribuer à la couverture numérique fixe et mobile du territoire, veiller à la neutralité de l'Internet, anticiper les nouvelles technologies mobiles (5G advanced, 6G), développer des observatoires cartographiques, organiser la régulation des secteurs postaux et de la presse, mesurer l'impact environnemental du numérique ... Dans le cadre de vos fonctions, vous contribuerez au bon déroulement des différents projets, en collaboration avec les directions métiers de l'Arcep. Vous pourrez présenter personnellement votre dossier, jusqu'au collègue, et serez acteur de la décision qui sera prise. Vos travaux pourront avoir un impact rapide et mesurable.

Qui sommes-nous ?

La Direction Internet, Presse, Postes, et utilisateurs (DIU) est l'une des directions sectorielles en charge de la régulation des marchés des services de communications électroniques ainsi que du secteur postal et de la distribution de la presse.

Elle est, notamment, chargée de veiller au bon fonctionnement de l'internet et au respect des règles relatives à l'accès à un internet ouvert. Elle anime la réflexion et coordonne l'action de l'Autorité sur les instruments de régulation par la donnée. Elle établit et gère le plan de numérotation et contrôle les obligations qui en découlent. Elle est chargée de coordonner la régulation de l'ensemble des marchés de services de communications électroniques à destination des entreprises. Elle est en charge de la régulation des activités postales en particulier pour ce qui concerne le contrôle des obligations du prestataire en charge du service universel postal. Suite à l'adoption de la loi « modernisation de la distribution de la presse » qui étend les missions de l'Arcep, elle est en charge la régulation de la distribution groupée de la presse.

Au sein de la DIU, l'Unité internet ouvert (UIO) est chargée du pilotage des travaux inter-directions portant sur le réseau internet. Elle s'occupe en particulier du respect de la neutralité du net, de la fluidité du marché de l'interconnexion, de l'écoconception des services numériques, de la qualité de service de l'internet et de l'accélération de la transition vers le protocole IPv6. Elle contribue aux travaux inter-directions sur la régulation des acteurs du numériques et sur l'empreinte environnementale du numérique. Elle est par ailleurs en charge de la publication annuelle du rapport de l'Arcep sur « l'état d'internet en France ». Elle réalise également une veille proactive sur les technologies, standards et tendances susceptibles d'influer à moyen terme sur le fonctionnement et les usages d'internet.

Les principaux interlocuteurs de l'UIO sont les opérateurs, les fournisseurs de contenu et d'applications, les intermédiaires techniques sur internet, les acteurs du monde associatif et militant, les associations de

consommateurs, l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (BEREC), les services de la Commission européenne, l'Arcom, l'ADEME, l'Autorité de la concurrence, la DINUM et les directions du ministère de l'Economie et des finances.

Quelles seront vos missions ?

En rejoignant ce poste, vous contribuerez à un panel d'activités diversifiées au sein de l'unité et en collaboration avec les autres directions de l'Arcep.

Vous piloterez le suivi de la mise en œuvre du règlement « Internet ouvert », en particulier le diagnostic et la mise en conformité des pratiques portant atteinte à la neutralité du net. En contact avec les acteurs de l'écosystème, vous réaliserez une veille et un suivi des pratiques nationales, en supervisant les outils de diagnostic et en analysant les données collectées (questionnaires à destination des opérateurs, plateforme de signalements « J'alerte l'Arcep », applications de détection, enquêtes de terrain, etc.). Vous participerez aux travaux prospectifs sur les réseaux du futur en ce qui concerne leur neutralité et proposerez des éléments de doctrine et de pédagogie, permettant d'éclairer les acteurs sur le règlement ou la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Vous coordonnerez, en collaboration avec d'autres directions de l'Arcep et institutions, les travaux de l'unité concernant l'écoconception, en particulier la mise en place d'un référentiel général de l'écoconception des services numériques piloté par l'Arcep et l'Arcom, en lien avec l'Ademe, la Dinum, la CNIL et l'Inria. Vous contribuerez également à d'autres travaux de l'autorité concernant la transition environnementale des acteurs du net en particulier sur l'empreinte environnementale des centres de données et des fournisseurs de contenu et d'applications.

Vous participerez à la veille et l'analyse technique et réglementaire concernant le développement des technologies et tendances émergentes ayant une influence sur l'écosystème d'Internet telles que l'intelligence artificielle, les univers immersifs, l'internet des objets (IoT) et la quantité croissante de données qu'il génère.

Ce poste ayant une forte dimension internationale, vous contribuerez aux travaux européens et internationaux en lien avec l'internet ouvert, la soutenabilité environnementale et les marchés numériques. Pour cela, vous participerez aux groupes de travail du BEREC (Organe des régulateurs européens de communications électroniques) visant à harmoniser la mise en œuvre du règlement Internet ouvert et accompagner la régulation économique et environnementale des acteurs numériques.

Enfin vous participerez à la préparation du rapport sur l'Etat d'internet en France en particulier des parties correspondant à votre périmètre.

Qui êtes-vous ?

De formation supérieure (par exemple école de droit, école de commerce ou d'ingénieurs, IEP, autre master 2), vous avez un fort intérêt pour les sujets réglementaires et techniques liés au numérique et souhaitez participer à la construction d'un réseau internet ouvert et soutenable, au service des utilisateurs.

Vous démontrez de compétences pluridisciplinaires et d'une véritable aptitude pour analyser puis produire des synthèses sur des sujets complexes, en français comme en anglais. Vous montrez une capacité à vous approprier et présenter, à l'écrit comme à l'oral, de façon claire et synthétique, les dossiers sur lesquels vous avez travaillé. Force de proposition et réactif, vous êtes à l'aise dans la coordination de projets opérationnels en équipe et savez faire preuve d'autonomie sur la conduite de vos dossiers.

Des qualités relationnelles et pédagogiques sont attendues, puisque vous serez amené.e à travailler sur divers sujets avec des profils diversifiés comme des économistes, des juristes et des ingénieurs.

Informations complémentaires :

Le processus de recrutement prévoit deux entretiens de validation des compétences techniques par les responsables hiérarchiques opérationnels du poste (cheffe d'unité et directeur). L'unité RH effectue un dernier entretien, qui est plus orienté vers les dimensions comportementales et les motivations, afin de valider l'adéquation globale du profil et du projet professionnel avec le poste et les possibilités d'évolution.

Le poste est à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie A, sur la base d'un détachement sur contrat de trois ans ou par un contractuel sur la base d'un contrat de droit public de 3 ans, renouvelable.

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser à : urh@arcep.fr